

ASSEMBLEE NATIONALE30 novembre 2005

PARCS NATIONAUX - (n° 2347)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 276

présenté par
M. Giran, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 14

Dans le 4° du IV de cet article, substituer aux mots :

« l'antépénultième »,

les mots :

« l'avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.